

Les effectifs étudiants des INSPÉ en 2025-2026

En 2025-2026, 51 800 étudiants sont inscrits dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), effectif qui se stabilise : -0,5 % par rapport à l'année précédente. Les effectifs de première année de master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) augmentent de 2,5 %, alors que ceux inscrits en 2^{ème} année d'INSPÉ diminuent de 2,7 %. Le nombre de fonctionnaires stagiaires inscrits à l'INSPÉ (essentiellement en DIU) diminue de 3,4 % par rapport à 2024-2025. Comme les années précédentes, deux étudiants sur trois de master 1 (M1) MEEF étaient en 3^{ème} année de licence l'année précédente, et la grande majorité d'entre eux était en Lettres, langues, sciences humaines.

Le nombre d'inscrits en INSPÉ est stable

Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) regroupent, dans cette note, les formations qui préparent aux métiers d'enseignant, de conseiller principal d'éducation, de formateur d'enseignants et personnels éducatifs. Les étudiants se forment aux concours dans des masters dédiés, les masters MEEF, et passent les concours en fin de master. La réforme de la formation initiale des enseignants, visant à renforcer l'attractivité et à professionnaliser davantage la formation dès la licence, déplace les concours en fin de bac+3 à partir de la session 2026.

Au sein des INSPÉ, en 2025-2026, les étudiants sont inscrits en master MEEF, préparant à l'enseignement (dans le 1er degré - primaire, 2nd degré – secondaire), à l'encadrement éducatif (métier de conseiller principal d'éducation), à la Pratique et ingénierie de la Formation (PIF ; spécialistes de la formation d'adultes), ou inscrits en diplômes interuniversitaires (DIU) d'entrée dans le métier. Les formations menant à ces DIU accueillent les lauréats aux concours non titulaires d'un master MEEF ; ces derniers ne sont pas à temps complet devant élèves mais ont un complément de formation. En 2025-2026, 51 800 étudiants sont inscrits dans les INSPÉ (y compris des fonctionnaires stagiaires), un effectif stable (-0,5 %) après deux années de baisse (-2,1 % entre 2024 et 2025 et -2,4 % entre 2023 et 2024). Les évolutions sont contrastées selon les années de formation.

de master MEEF et DIU). Par simplification, ces niveaux sont exprimés en 1ère année d'INSPÉ et 2ème année d'INSPÉ. Les effectifs en 1ère année d'INSPÉ (master MEEF 1ère année) augmentent de 2,5 %, après une forte baisse l'année précédente (-4,3 %). C'est en master MEEF 1er degré que l'augmentation est la plus marquée (+3,7 %) ; elle est de 1,3 % en MEEF 2nd degré.

Le nombre d'inscrits en 2ème année d'INSPÉ (28 900) diminue après la baisse en 1ère année l'année précédente : -2,7 %. Les inscriptions en MEEF 1er degré baissent de 4,5 %, celles en MEEF 2nd degré sont stables. Les lauréats aux concours, qui accèdent au DIU, sont plus nombreux à être inscrits pour l'enseignement dans le 2nd degré (+3,4 %). Les inscriptions baissent dans les DIU pour l'enseignement dans le 1er degré (-9,1 %).

La répartition des inscriptions en INSPÉ reste stable selon la finalité des concours préparés. Les formations préparant à l'enseignement dans le 1er degré concentrent une part plus importante des inscriptions (49 %) que celles préparant au 2nd degré (43 %). Les formations en « pratiques et ingénierie de la formation » et en « encadrement éducatif » représentent respectivement 6 % et 3 % des effectifs inscrits.

Des évolutions très disparates par académie

À la rentrée 2025, les effectifs augmentent dans 12 INSPÉ sur 29. Les hausses les plus marquées sont à Besançon (+6,0 %), Créteil (+6,1 %), Nice (+5,3 %), Normandie (+3,5 %) ; les INSPÉ de Strasbourg, Toulouse, Versailles, Bordeaux et Reims ont également des effectifs en hausse, ainsi que ceux de Guadeloupe et de Guyane. Certains ont des inscriptions stables et, pour les autres, la baisse va de -1,0 % à Marseille à -13,7 % à Poitiers et -14,2 % à Paris (voir annexe 3).

Deux tiers des étudiants inscrits en M1 MEEF étaient en 3^{ème} année de licence générale l'année précédente

En 2025-2026, deux étudiants sur trois inscrits en 1ère année de master MEEF étaient en troisième année de licence l'année précédente, une part stable. Un peu moins d'un sur dix était déjà inscrit en master MEEF en 2024-2025, également stable par rapport à la rentrée précédente. Ils sont 3,2 % à provenir d'un autre diplôme de

Effectifs en INSPÉ par mention en 2025-2026

Mention	1ère année		2ème année		Total	
	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)
MEEF 1er degré	11 000	3,7	9 700	-4,5	20 700	-0,3
DIU*			4 600	-9,1	4 600	-9,1
MEEF 2nd degré	9 800	1,3	8 100	-0,4	17 900	0,5
DIU*			4 000	3,4	4 000	3,4
MEEF encadrement éducatif	800	2,4	700	-2,1	1 500	0,3
DIU*			200	20,5	200	20,5
MEEF pratiques et ingénierie de la formation	1 200	2,5	1 600	-0,1	2 800	1,0
Ensemble	22 900	2,5	28 900	-2,7	51 800	-0,5

Source : MESRE-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Les INSPÉ proposent des formations de niveau bac+4 (1ère année de master MEEF) et de niveau bac+5 (2ème année

master, hors MEEF. Un étudiant sur quatre n'était pas inscrit à l'université l'année précédente, une part en baisse de 2,6 points.

Répartition des étudiants inscrits en 1^{ère} année de MEEF selon leur formation d'origine (en %)

Inscriptions en 2025-2026	Inscriptions en 2024-2025								
	Licence		Master				Autres diplômés	Non inscrits l'année précédente	Total
	L3 générale	LP	Master 1	Master 2	MEEF 1	MEEF 2			
1 ^{er} degré	64,9	0,6	1,3	0,5	6,6	0,1	8,2	17,7	100
2 nd degré	63,7	0,6	2,4	2,4	8,2	0,2	7,1	15,5	100
Encadrement éducatif	53,0	0,9	1,4	0,9	5,3	0,5	9,4	28,5	100
PIF (1)	16,4	1,1	1,1	1,6	4,1	1,3	6,8	67,4	100
Ensemble	61,3	0,7	1,8	1,4	7,1	0,2	7,7	19,8	100

1. Pratiques et ingénierie de la formation

MEEF 1 : Première année de MEEF. MEEF 2 : Deuxième année de MEEF

Source : MESRE-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Trois quarts des inscrits en MEEF 1^{er} degré licenciés de formations littéraires

La répartition disciplinaire des étudiants inscrits en M1 MEEF après une licence générale reste stable : 65,2 % d'entre eux proviennent d'une licence en lettres, langues, sciences humaines et sociales (SHS), dont 38,6 % en SHS.

Discipline de la 3 ^{ème} année de licence au 15 janvier 2025	Inscriptions au 15 janvier 2026		
	Les 4 mentions de MEEF confondues	dont MEEF 1 ^{er} degré	dont MEEF 2 nd degré
Droit – sciences politiques	1,4	1,6	0,8
Economie, AES*	2,9	3,5	2,3
Lettres, langues, sciences humaines	65,4	76,3	50,7
dont : Arts, lettres, sciences du langage	10,9	11,6	10,4
Langues	14,5	9,6	21,2
Sciences humaines et sociales	39,3	54,2	18,7
Sciences	14,1	12,6	17,0
STAPS*	16,2	6,1	29,1
Ensemble	100	100	100

* AES : Administration Economique et Sociale ; STAPS : Sciences et Techniques des Activités

L'origine disciplinaire diffère selon que les étudiants se préparent à l'enseignement dans le 1^{er} ou le 2nd degré. Pour ces derniers, seule la moitié d'entre eux provient des filières lettres, langues ou SHS. Ils viennent plus fréquemment de filières sportives (29,3 % en STAPS) ou scientifiques (16,9 % en sciences).

Moins de fonctionnaires stagiaires inscrits

Près de 8 800 fonctionnaires stagiaires de l'Éducation nationale sont inscrits en INSPÉ, un nombre en baisse de 3,4 % sur un an. Depuis la rentrée 2022, les concours se passent en fin de 2^{ème} année ; les étudiants en 2^{ème} année de MEEF ne sont donc pas fonctionnaires. Seuls les lauréats des concours non titulaires d'un MEEF, et souhaitant obtenir ce diplôme, s'y inscrivent en tant que fonctionnaires stagiaires. Les fonctionnaires stagiaires inscrits à l'INSPÉ sont donc très peu nombreux en MEEF et quasiment tous inscrits en DIU. Tous les lauréats aux concours ne sont pas inscrits à l'INSPÉ ; une partie d'entre eux est directement à temps plein devant élèves. Seuls les lauréats des concours qui ont un complément de formation et ne sont pas directement à temps plein devant élèves, sont inscrits à l'INSPÉ, en DIU.

En 2025, la part de fonctionnaires stagiaires inscrits en INSPÉ ayant obtenu leur concours directement après une année de M2 MEEF n'est que de 10,5 % (cf. annexe 5). Deux

sur trois (65,9 %) n'étaient pas inscrits à l'université l'année précédant l'obtention du concours et leur stage.

Les fonctionnaires ne représentent que 32 % des inscrits au niveau bac+5 en INSPÉ ; les autres étudiants de ce niveau étant inscrits en master MEEF et se préparant aux concours. Parmi les inscrits en 2^{ème} année de MEEF, la part de ceux provenant d'une 1^{ère} année de MEEF est de 78,1 % (+5,9 points). La part d'étudiants recommençant une seconde 2^{ème} année de MEEF est de 10,0 % (-1,9 point) et celle des étudiants en reprise d'études universitaires est de 8,6 % (-8,9 points).

Peu d'évolution dans le profil des étudiants en INSPÉ

Le profil de la population étudiante en INSPÉ reste très stable d'une année sur l'autre. Les femmes sont majoritaires (71 %), principalement dans les formations préparant à l'enseignement dans le premier degré (85 % ; 53 % dans le 2nd degré). La plupart des étudiants y sont titulaires d'un baccalauréat général (83 %), l'âge médian y est de 23 ans, avec des étudiants en MEEF « pratiques et ingénierie de la formation » et en DIU 1^{er} degré plus âgés (respectivement 38 et 35 ans), qui sont, pour plus d'un tiers d'entre eux, en reprise d'études ou en formation continue.

Réforme de la formation initiale des enseignants : modules de préparation aux concours bac+3

À partir de la session 2026, les concours de recrutement des enseignants auront lieu à la fin de la 3^{ème} année post-baccalauréat. Les lauréats se formeront aux métiers après les concours, dans des masters dédiés : des masters Enseignement et Éducation (M2E) qui remplacent les masters MEEF. Jusqu'en 2027, pour les étudiants inscrits dans les dernières années d'existence du master MEEF, les concours pourront aussi être passés au niveau bac+5. À partir de la rentrée 2026 sera également proposée une licence spécifique préparant au métier de professeur des écoles. Dès la rentrée 2025, ont été mis en place des modules de formation aux nouveaux concours de niveau bac+3, en parallèle d'une licence générale ou d'un bachelor universitaire de technologie (BUT). Plus de 5 000 étudiants ont suivi ces modules de préparation, 61 % en parallèle d'une formation (licence ou BUT) en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales.

Diane MARLAT, Lyès NAIT-IGHIL - MESRE-SIES

Champ : formations MEEF et DIU des 29 INSPÉ de France entière, hors INSPÉ de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie.

INSPÉ : créés par la loi du 26 juillet 2019 pour une école de confiance, les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), composantes universitaires, sont des instituts professionnels de formation des enseignants et des personnels d'éducation. Ils forment les étudiants se destinant aux métiers de professeur des écoles, professeur de collège et lycée, conseiller principal d'éducation, spécialistes de la formation, tout en les préparant aux concours afférents de recrutement de l'Éducation nationale.

DIU : Diplômes inter-universitaires.

Fonctionnaires stagiaires : les étudiants en DIU sont des lauréats des concours préparés en INSPÉ. Ils sont fonctionnaires stagiaires.

Source : les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2024-2026 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

Pour en savoir plus : [Repères et références statistiques](#) et Note [Flash n°2025-12](#) « Les effectifs étudiants des INSPÉ en 2024-2025 », MESRE-SIES, juin 2025.